

Journée d'actualité

Paris

le 28 novembre 2017



École des Ponts

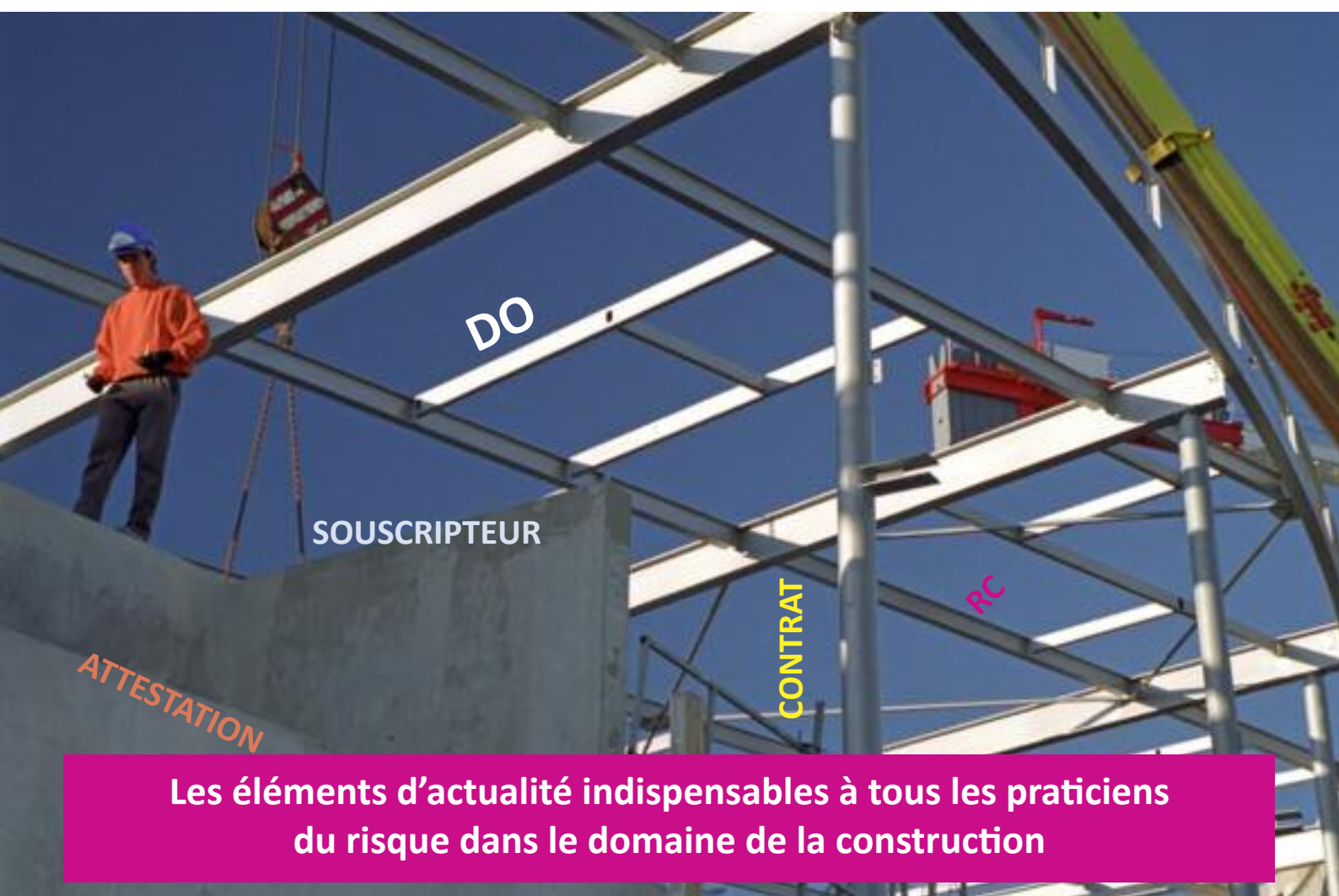
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL

Vecteur de performance

LES 10ÈMES RENCONTRES DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Actualité législative règlementaire jurisprudentielle et de marché



Les éléments d'actualité indispensables à tous les praticiens
du risque dans le domaine de la construction

Cette journée sera présidée et animée par

Pascal DESSUET, *Chargé d'enseignements aux Universités de Paris Est Créteil (UPEC)
et de Paris I Panthéon Sorbonne, AON - Directeur Délégué Construction Immobilier*



SOUSCRIPTEUR

ATTESTATION

CONTRAT

RC

LES 10ÈMES RENCONTRES DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Actualité législative réglementaire jurisprudentielle et de marché

CONTEXTE

L'assurance construction est aujourd'hui une composante majeure de toute politique de gestion des risques liés aux désordres affectant les constructions : elle permet aux maîtres d'ouvrage et aux constructeurs de transférer une partie des risques vers les assureurs.

OBJECTIFS

- ▶ Expliciter les **enjeux des textes réglementaires** récents pour le secteur;
- ▶ Dégager les **incidences pratiques** sur la mise en œuvre des réglementations et les **évolutions législatives** en débat.

PUBLIC

Avocats, assureurs, courtiers, risks managers, promoteurs constructeurs, juristes, experts construction ou industriels, maîtres d'ouvrage publics ou privés, maîtres d'œuvres, vous suivez le contexte juridique de l'Assurance Construction dans votre organisation et devez vous repérer de façon pointue pour conseiller vos pairs sur un environnement jurisprudentiel et légal qui évolue avec le marché.

Programme

28 novembre 2017

8h45

Accueil des participants

9h15 : **OUVERTURE DES TRAVAUX**

Pascal DESSUET

**9h30 : LA PRESTATION DUE PAR L'ASSUREUR DOMMAGES OUVRAGE EN CAS DE SINISTRE :
UNE RÉPARATION EFFICACE ET PÉRENNE**

Yves MAUNAND, *Cour de Cassation – Conseiller Troisième Chambre Civile*

10h00 : Débat

**10h15 : LES CINQ RÉGIMES DE RESPONSABILITÉ APPLICABLES À L'INSTALLATION D'UN ÉLÉMENT
D'ÉQUIPEMENT DISSOCIABLE SUR UN OUVRAGE NEUF OU EXISTANT**

Marianne FAURE-ABBAD, *Professeur à l'Université de Poitiers*

10h45 : Débat suivi d'une pause

**11h15 : L'ÉTERNELLE POMME DE DISCORDE ASSURÉ/ASSUREUR : LE TRAITEMENT
DES SINISTRES LIÉS AUX SOUS-SOLS INONDABLES ; TROUVER
UNE POSITION DE COMPROMIS DANS LA RÉDACTION DES POLICES**

11h45 : Débat

**12h00 : MODALITÉS DE LA RÉCEPTION : LA CONSÉCRATION DE LA RÉCEPTION PAR LOTS.
SERAIT-CE LE SIGNE ANNONCIATEUR DU DÉMEMBREMENT DE LA NOTION D'OUVRAGE ?**

12h30 : Débat

12h45 :

Déjeuner

**14h30 : LA RESPONSABILITÉ AU TITRE DE L'ACTIVITÉ DES SOUS-TRAITANTS
DANS TOUS SES ÉTATS...**

Hugues PERINET-MARQUET, *Agrégé des facultés de droit,
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

**15h00 : LA PORTÉE JURIDIQUE DES OBLIGATIONS DE FAIRE STIPULÉES
DANS LES CONTRATS D'ASSURANCE**

Anne PELISSIER, *Professeur à l'Université Montpellier I*

15h30 :
Débat suivi d'une pause

16h00 : LA SUBROGATION APRÈS LA RÉFORME DU CODE CIVIL : LA QUESTION EST CRUCIALE EN MATIÈRE D'ASSURANCE CONSTRUCTION DANS UN SYSTÈME FONDÉ SUR LE PRÉFINANCEMENT DES DÉSORDRES AVEC RECOURS CONTRE LES RESPONSABLES, POURTANT SON APPLICATION POSE ENCORE DES QUESTIONS

Luc MAYAUX, Professeur à l'Université de Lyon (III) Jean Moulin,
Directeur honoraire de l'Institut des assurances de Lyon

16h30 :
L'INTRODUCTION DANS LE CODE CIVIL DU PRÉJUDICE ÉCOLOGIQUE
Valérie RAVIT, Avocat à la Cour Squire Patton Boggs - Avocat Associé

17h00 :
Débat suivi d'un Cocktail de clôture

Frais de participation

755 € HT - Déjeuner inclus.

Bulletin d'inscription disponible sur notre site : <http://formation-continue.enpc.fr>

Référence à rappeler sur le bulletin d'inscription N° 1330/06/PJA

Votre contact :

Martine MAUGER - Tél. : 01 44 58 28 27

Renseignements programme

Caroline RHEIMS : Chef de Projet du domaine Bâtiments, Construction durable et Immobilier

Tél. : 01 44 58 27 81, Email : caroline.rheims@enpc.fr

Lieu

L'institut océanographique - La Maison des Océans

195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Tél. : +33 1 44 32 10 80